



# Compagnie des Archers de Bavay la Romaine

Présidente : Laurence VANAUTRYVE

45 Rue Maxime Quévy

59570 LA LONGUEVILLE

☎ 03 27 63 87 07 📠 06 60 45 80 50

## Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 07 octobre 2024

### **Mot de bienvenue**

Madame la Présidente débute l'assemblée par un mot de remerciements aux participants à la réunion. Elle profite de l'occasion pour remercier la municipalité de Bavay de son aide financière et de son soutien.

La saison débute avec 22 archers inscrits.

### **Rapport financier**

Le trésorier, Monsieur Daniel SALAUN présente le bilan financier arrêté au 7 octobre 2024.

Le tir à la pomme nous a rapporté 1 129.30 €.

Le montant des recettes s'élève à 7 793.30 € pour une dépense totale de 8 438.61 € soit un déficit de 645.31 €. Rien d'alarmant, puisque les dépenses étaient programmées et provisionnées.

### **Rapport sportif**

Deux archers Jean-Marc HENNEQUIN et Léo JOSSET ont participé à 34 compétitions officielles et sont montés à 8 reprises sur le podium.

### **Certificat médical**

Désormais l'archer doit remplir un questionnaire santé (qui étant privé, ne nous sera pas remis et reste sous sa seule responsabilité). Toutes les cases « non » doivent être cochées. Dans le cas contraire, il devra fournir un certificat médical.



# Compagnie des Archers de Bavay la Romaine

Présidente : Laurence VANAUTRYVE

45 Rue Maxime Quévy

59570 LA LONGUEVILLE

☎ 03 27 63 87 07 📠 06 60 45 80 50

## **Justificatif de virement pour l'adhésion ou la licence**

La possibilité est offerte aux archers de procéder au règlement de leur adhésion ou licence par virement bancaire.

Pour faciliter la tenue à jour de la trésorerie, il leur est demandé de fournir un justificatif envoyé par mail ou autre.

## **Pass'sport**

Le compte asso a été créé. Nous pouvons désormais accepter les codes reçus par les bénéficiaires du Pass'sport afin qu'ils puissent obtenir une subvention de 50 € à valoir sur leur adhésion ou licence.

## **Mise en place et rangement du matériel**

Chaque archer est tenu, en début de séance, de monter son arc, ouvrir sa cible et mettre en place un spot d'éclairage et inversement dès qu'il arrête de tirer et ce, sans déranger les archers qui tirent encore.

## **Stockage des demandes de licence ou d'adhésion sur clé USB**

Dorénavant les documents reçus par le club relatifs aux demandes de licence ou d'adhésion seront dématérialisés.



# Compagnie des Archers de Bavay la Romaine

Présidente : Laurence VANAUTRYVE

45 Rue Maxime Quévy

59570 LA LONGUEVILLE

☎ 03 27 63 87 07 📠 06 60 45 80 50

## Tir du Téléthon

La date du tir du **Téléthon** a été fixée au vendredi 15 novembre 2024. La compagnie accueillera les clubs voisins et amis pour un entraînement en commun. Les archers alimenteront la cagnotte grâce à leurs inscriptions et leurs consommations sur place. L'intégralité des fonds récoltés sera reversée au Téléthon auquel viendra s'ajouter la participation du club de Bavay.

Il est fait appel à la bonne volonté de chacun pour fournir une pâtisserie ou autre qui sera vendu ce jour-là.

## Manifestations diverses

Les tirs traditionnels :

Tir de Noël, date fixée le vendredi 20 décembre 2024

Tir du Roy, date fixée le vendredi 10 janvier 2025

Notre évènement de l'année, le 13ème tir à la Pomme est planifié le week-end des 22 et 23 mars 2025

## Renouvellement des membres du Bureau

Le trésorier, Monsieur Daniel SALAUN a présenté sa démission.

Sont élus à l'unanimité :

Présidente : VANAUTRYVE Laurence

Vice-Président : DAVOINE Tony

Secrétaire : JOSSET Léo

Secrétaire adjoint : VANHAESEBROUCKE Stéphane

Trésorière : JOSSET Laurence

Trésorier adjoint : DUAMELLE Ludovic



# Compagnie des Archers de Bavay la Romaine

Présidente : Laurence VANAUTRYVE

45 Rue Maxime Quévy

59570 LA LONGUEVILLE

☎ 03 27 63 87 07 📠 06 60 45 80 50

## Divers

- ➔ *Le remplacement de la toiture de l'abri extérieur n'a pas été réalisé comme prévu lors de la saison 2023-2024 du fait des travaux à l'arrière de la salle Simone Routier. Cette opération est reportée cette année*
- ➔ *Le règlement intérieur sera envoyé par mail à chaque archer ou son représentant légal afin qu'il en prenne connaissance dans son intégralité.*
- ➔ *Le prix des licences et adhésions club pour la saison 2024/2025 passent à 45€ pour les adultes et à 40€ pour les jeunes du fait de l'augmentation des cotisations de la FFTA.*
- ➔ *Notre engagement écologique nous a amené à investir dans l'achat d'Eco-Cups qui seront utilisées lors de nos diverses manifestations.*
- ➔ *Pour faciliter la gestion de la caisse lors du Tir à la Pomme la compagnie investira dans l'achat des jetons de taille, couleurs et valeurs différentes (0.50 € et 1 €). La dépense est évaluée à environ 260 € pour 600 jetons.*

La Présidente

Le secrétaire